

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAR**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE LA PROVENCE VERTE**

Séance du 17 juin 2022

Nombre de délégués des Communes en exercice : 52

Nombre de membres présents ou représentés : 45

Délibération n° 2022-174

Objet de la délibération : Délibération relative à l'affectation des résultats - Compte Administratif 2021 du Budget annexe EAU DSP sans TVA – BC 24382 (24)

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept juin, à huit heures et trente minutes, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à Brignoles, Hall des expositions, sous la présidence de Monsieur Didier BREMOND, Président, sur la convocation qui leur a été adressée le 10 juin 2022.

Présents : BREMOND Didier, FABRE Gérard, FELIX Jean-Claude, DEBRAY Romain, BOURLIN Sébastien, PERO Franck, VERAN Jean-Pierre, ARTUPHEL Ollivier, LOUDES Serge, AUDIBERT Eric, PAUL Jacques, BONNET Jean-Luc, BRINGANT Gilbert, CLERCX David, GROS Michel, GUEIT Laurent, HOFFMANN Olivier, PAILLARD Carine, PORZIO Claude, RAVANELLO Alain, RULLAN Nicole, TONARELLI Patrice, LASSOUTANIE Chantal, DELZERS Catherine, BERTIN-PATOUX Lydie, CANO-MAIREVILLE Nathalie, FIRMIN Myriam, FREYNET Jacques, GIUSTI Annie, LAYOLO Cécile, MONDANI Denis, PELISSIER Magali, PONCHON Marie-Laure, VALLOT Philippe

Absents excusés :

- **dont représentés :** GIULIANO Jérémy donne procuration à VERAN Jean-Pierre, GUISIANO Jean-Martin donne procuration à BREMOND Didier, FAUQUET-LEMAÎTRE Arnaud donne procuration à BOURLIN Sébastien, DECANIS Alain donne procuration à CANO-MAIREVILLE Nathalie, SIMONETTI Pascal donne procuration à PORZIO Claude, GOMART-JACQUET Blandine donne procuration à CANO-MAIREVILLE Nathalie, GUIOL André donne procuration à AUDIBERT Eric, LANFRANCHI Christine donne procuration à BOURLIN Sébastien, MAZZOCCHI Lionel donne procuration à FABRE Gérard, NEDJAR Laurent donne procuration à DELZERS Catherine, PIANELLI Serge donne procuration à VALLOT Philippe

Absents : CONSTANS Jean-Michel, BETRANCOURT Claude, KHADIR Paul, KIEFFER Bertrand, LANGE-RINAUDO Corinne, LE METER Sophie, SALOMON Nathalie

Secrétaires de Séance : Madame Nicole RULLAN et Monsieur Patrice TONARELLI

Monsieur Sébastien BOURLIN expose :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L1612-12 et L1612-13 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2311-5 ;

VU la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire ;

VU la délibération n° 2022-172 du Conseil de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte du 17 juin 2022 portant adoption du compte de gestion 2021 du budget annexe Eau DSP sans TVA de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte ;

VU la délibération n° 2022-173 du Conseil de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte du 17 juin 2022 portant adoption du compte administratif 2021 du budget annexe Eau DSP sans TVA de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte ;

Après avoir procédé au règlement du budget annexe Eau DSP sans TVA 2021 et avoir fixé les résultats des différentes sections budgétaires de ce budget conformément au tableau ci-après :

CONSIDERANT les restes à réaliser :

- En dépenses : 0.00 €
- En recettes : 14 115.00 €

EAU DSP sans TVA - BC 24382 - Affectation et reports 2022								
	Résultat de clôture 2021	RAR Dépenses	RAR Recettes	Solde des RAR	Résultat cumulé	Affectation 1068	Reports	Reports avec SIAEP STE BAUME
INVESTISSEMENT	-55 928,72	0,00	14 115,00	14 115,00	-41 813,72		-55 928,72	683 795,55
FONCTIONNEMENT	174 005,79				174 005,79	-50 564,92	123 440,87	443 629,98
TOTAL	118 077,07	0,00	14 115,00	14 115,00	132 192,07	-50 564,92	67 512,15	1 127 425,53

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 09 juin 2022 ;

CONSIDERANT l'avis favorable du Bureau communautaire réuni le 03 juin 2022 ;

Il est demandé au Conseil Communautaire :

- De reprendre le résultat de la section d'investissement de 683 795.55 € à l'article 001 en recettes d'investissement du budget annexe 2022 (avec intégration des reports du SIAEP STE BAUME pour 739 724.27 €)
- De fixer à la somme de 55 928.72 € le montant à imputer à l'article 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » en recettes d'investissement du budget annexe 2022.
- De fixer à la somme de 443 629.98 € le montant à imputer en report à nouveau de fonctionnement à l'article 002 « résultat de fonctionnement reporté » en recettes de fonctionnement du budget annexe 2022. (avec intégration des reports du SIAEP STE BAUME pour 320 189.11 €)
- Et de déclarer toutes les opérations de l'exercice 2021 du budget annexe Eau DSP avec TVA de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte définitivement closes et les crédits annulés.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté approuve, à l'unanimité, cette délibération.

Fait et délibéré à Brignoles, le 17 juin 2022

*Acte rendu exécutoire après
télétransmission
le
et affichage le*



Président,

Dominique BREMOND